

ESPRIT DE SERVITUDE !!

Collaborer pour gommer la lutte des classes?

Ma chère mémée,

Voilà un bon moment que je ne t'ai pas donné de nouvelles, mais tu sais au travail c'est de plus en plus dur et quand je rentre le soir, je suis épuisée, tout juste bonne à me jeter sur le canapé en grignotant un plat préparé !

Tu vas être fière de moi, je ne suis plus une employée, une salariée, une travailleuse (tu te souviens quand tu nous disais "travailleurs- travailleuses, on vous spolie.... !"), mais une "collaboratrice" !!!

Ben, oui, c'est nouveau !

Toi qui a fait du latin, tu te souviens sûrement que ce mot vient du latin "collaborare", qui signifie travailler ensemble dans un but commun.

Et bien, c'est fait, le mot de collaborateur a remplacé celui de travailleur pour gommer toute référence aux intérêts divergents des classes sociales.

Ce mot nous plonge dans un monde où on travaille ensemble à un même ouvrage, où valeurs et intérêts semblent partagés dans une belle réciprocité.

Après les cadres, ce sont les maîtrises, puis les employé-e-s, et maintenant les ouvrier-e-s qui accèdent au prestigieux statut de collaborateur collaboratrice de leur employeur.

Par la magie des mots, voilà travailleur-e sur un pied d'égalité...ou presque de son employeur.

Mais, au fait... as-tu jamais entendu un travailleur dire de son employeur : "mon collaborateur". Pas plus qu'un employeur ne désigne des salarié-e-s en grève comme ses « collaborateurs ». As-tu, toi qui a un peu plus d'ancienneté que moi, connaissance d'employeurs en grève pour défendre l'intérêt de leurs collaborateurs ?

Je crains fort, ma pauvre Mémée, que le fait de substituer le mot collaborateur à celui de travailleur ne serve qu'à gommer toute référence aux intérêts divergents entre classes sociales ?





ESPRIT DE SERVITUDE !!

Collaborer pour gommer la lutte des classes?

Je me pose une question: peut-on être à la fois collaborateur et subordonné ? Mais chassons ces idées négatives, restons cool ! Pourquoi se prendre la tête ? Libérons nous d'un passé archaïque, laissons nous éblouir d'un langage nouveau, entrons dans la modernité sous l'aiguillon de la compétitivité ! Dehors le travailleur salarié égoïstement accroché à des privilèges surannés ! Montrons notre dévouement au service de la noble cause commune : la satisfaction des clients, le bonheur des actionnaires !!!!!

Tu vois Mémée, d'aucuns voudraient faire fi de tes combats qui sont jugés aujourd'hui archaïques. Pourtant c'est grâce à toi et tes camarades, à coups de manifs, de grèves, que vous avez arraché au patronat les avancées sociales dont nous bénéficions encore, bien que les gouvernements successifs tentent de les mettre à bas : les congés payés, la sécurité sociale, le comité d'entreprise, le syndicat dans l'entreprise, etc...

Alors, égaux des patrons ? Non, bien sûr et évidemment pas collaborateurs ! Parce que le contrat de travail lie le salarié à son patron par un lien de subordination, ce qui signifie que oui, le patron peut nous imposer ses cadences infernales, nous sanctionner, nous licencier alors que moi, salariée, je ne peux que courber l'échine et, quand je n'en peux plus, faire grève avec mes collègues pour essayer d'améliorer notre sort commun.

Je t'ennuie avec tout ça ma chère Mémée, mais je t'assure que je n'en peux plus et ce mot de collaborateur est la goutte d'eau qui fait déborder le vase !

Mais tu as raison, le combat continue et si le patron veut toujours nous appeler collaborateur, exigeons de lui qu'il partage et le pouvoir et les richesses ! Mais là, je crois qu'il reviendrait bien vite à ce qu'il considère comme de l'archaïsme : la lutte des classes !

**ATTENTION AU LANGAGE, IL N'EST PAS INNOCENT !
NE NOUS LAISSONS PAS ALLER À EMPLOYER DES MOTS QUI NE
REFLÈTENT NULLEMENT LA RÉALITÉ !!!!**

Le secrétariat

Isabelle MAUZAT-MARTIN, Bernard DANTEC, Christian LEBON, Pierre PLUQUIN, Stéphane RUFFIN